

[Offres d'emplois >](#)

Consultation de l'offre d'emploi numéro: V-26-VPERM-601480-94945-A

[Postuler maintenant](#)

Description

Titre d'emploi	Élagueur(euse)
Organisation	Arrondissement de Verdun / Direction des travaux publics / Division de l'entretien de la voirie, des parcs et des espaces / Section horticulture et forêt urbaine
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Poste vacant permanent (col bleu)
Période d'inscription	Du 7 au 22 octobre 2026
Salaire	Taux horaire (2024) : 36,11 \$ Groupe de traitement : 14-013 Le taux horaire sera mis à jour au renouvellement de la convention collective.
Avis de modification	

Catégorie d'emploi: Employé(e) manuel(le) et de métier – Col bleu

Horaire: 36 h/semaine, du lundi au jeudi de 6h30 à 16h

Adresse: [1177 Rue Dupuis, Verdun, QC H4G 3L4](#)

Ce processus vise à pourvoir 1 poste vacant permanent (94945) et il s'adresse à tous les employé(e)s cols bleus titulaires et auxiliaires de la Ville de Montréal. Ainsi, s'il n'y a pas d'employé(e) col bleu titulaire identifié comme ayant droit, et ce, conformément à l'alinéa 19.27 étape 1a) et étape 1b) de la convention collective, les employé(e)s cols bleus auxiliaires admissibles ayant complété leur période d'essai prévue à l'alinéa 2.01g) et ayant postulé sur cet affichage, seront considéré(e) et ce, conformément à l'alinéa 19.27 étape 3j) de la convention collective. Veuillez noter que lorsqu'un(e) employé(e) intéressé(e) par le poste affiché décide de postuler, elle ou il ne peut se désister une fois l'affichage terminé, et ce, conformément à l'alinéa 19.27 de la convention collective.

NOTRE OFFRE

Au cœur d'un arrondissement reconnu pour son exceptionnelle qualité de vie entre ville et fleuve, Verdun se distingue par une canopée urbaine riche et en constante évolution, soutenue par des initiatives ambitieuses de verdissement visant à accroître le couvert forestier, diversifier les essences et lutter efficacement contre les îlots de chaleur. Dans ce contexte dynamique de transition écologique, l'élagueur ou l'élagueuse joue un rôle essentiel en contribuant directement à la santé, à la sécurité et à la pérennité du patrimoine arboricole, tout en participant activement à des projets concrets qui façonnent un milieu de vie plus vert, résilient et durable pour l'ensemble de la communauté verdunoise.

Votre mandat

Vous élaguez des arbres situés sur la propriété de la Ville soit dans les parcs, jardins et terres pleins. Vous contribuez à la meilleure conservation possible des arbres en respectant leur physiologie et en les débarrassant des branches mortes, nuisibles ou dangereuses. Vous devez également procéder à l'abattage, l'haubanage, le boulonnage et la chirurgie au besoin. Plus spécifiquement, vous :

- Assurez la sécurité du site tout au long des différentes interventions en installant les dispositifs de signalisation appropriés.
- Montez dans les arbres à l'aide d'échelles et progressez dans la cime et les branches à l'aide de câbles. Consolidez les branches faibles ou trop basses à l'aide d'haubans rigides ou flexibles.
- Coupez les branches au moyen de sécateurs ou de scies, en respectant les méthodes de travail et les opérations d'élagage et d'abattage.
- Réparez les déchirures et les plaies à l'aide de serpettes et de ciseaux à bois. Abattez les arbres à l'aide d'outils appropriés tout en respectant les méthodes de travail.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en arboriculture élagage
- 1 année d'expérience en élagage, plus spécifiquement dans des méthodes d'élagage, de taille, d'abattage, de chirurgie, de déchiquetage et d'essouchement, de la physiologie et de l'identification des arbres; connaissance des risques du métier et des mesures préventives
- Permis de conduire classe 3
- Attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP)
- Détenir un certificat de qualification en arboriculture

Veillez prendre note que le certificat de qualification en arboriculture ou la carte d'apprenti(e) est requis depuis le 8 juin dernier, en conformité avec les nouvelles exigences d'Emploi-Québec, pour exécuter des travaux d'arboriculture.

NOS AVANTAGES

- Des défis d'envergure
- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels
- La conciliation travail-vie personnelle
- La possibilité de faire progresser votre carrière

Soyez fière ou fier de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est près de 30 000 talents qui contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

POSTULEZ MAINTENANT!

En postulant, je consens à ce que le Service des ressources humaines et des communications utilise mes données personnelles à des fins de recrutement et

conformément à sa [Politique de confidentialité](#).

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/carrieres>. Pour toute autre question, écrivez à dotation@montreal.ca en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

Postuler maintenant